

Potsdamer inter- und transkulturelle Texte (POINTE)

Herausgegeben von Ottmar Ette und Gesine Müller

Band 17

Ottmar Ette, Gesine Müller (eds.)

New Orleans and the Global South

Caribbean, Creolization, Carnival

pointe

Potsdamer inter- und transkulturelle Texte
Ottmar Ette, Gesine Müller (eds.)



Georg Olms Verlag
Hildesheim · Zürich · New York
2017



POINTS
Potsdam
International Network
for TransArea Studies

Umschlagabbildung: „Mardi Gras Parade, Uptown New Orleans“
© Tulane Public Relations (<http://flickr.com/photos/28035080@N04/8474211166>)

Das Werk ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.

Die Deutsche Bibliothek verzeichnet diese Publikation
in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten
sind im Internet über <http://dnb.ddb.de> abrufbar.

© Georg Olms Verlag AG, Hildesheim 2017
Gedruckt auf säurefreiem, alterungsbeständigem Papier
Umschlaggestaltung: Inga Günther, Hildesheim
nach einem Entwurf von Tobias Kraft, Berlin
Satz: Kerstin Petrick, Wald-Michelbach
Herstellung: Docupoint Magdeburg, 39179 Barleben
Printed in Germany

ISBN: 978-3-487-15504-3

Table of Contents

Ottmar Ette (Potsdam) and Gesine Müller (Cologne)	
Introduction	9
Opening	
Ottmar Ette (Potsdam)	
Carnival and other Catastrophes. New Orleans: A Global Archipelago	15
Creolization I: Language and Literature	
Ingrid Neumann-Holzschuh (Regensburg)	
Entre la Caraïbe et l'Amérique du Nord: le créole louisianais et son lexique à la lumière de ses contacts linguistiques et culturels	71
Philipp Krämer (Berlin)	
La créolité au service de la francité. Alfred Mercier, Alcée Fortier et la longue histoire du créole louisianais	97
Gesine Müller (Cologne)	
Writing In-Between: Transcultural Positionings of the Free People of Color in Nineteenth-Century Louisiana	115
Owen Robinson (Essex)	
“Don't anyone tell me that New Orleans is a filthy swamp-hole”: Fate, Fever, and the City as Nexus in Baron Ludwig von Reizenstein's <i>The Mysteries of New Orleans</i>	135

Ingrid Neumann-Holzschuh

(Regensburg)

Entre la Caraïbe et l'Amérique du Nord : le créole louisianais et son lexique à la lumière de ses contacts linguistiques et culturels

1. Introduction

Le créole louisianais (CL) jouit d'un statut particulier parmi les créoles français de la zone américano-caraïbe, c'est là un fait bien connu dans le domaine des études créoles. Cela est dû d'une part à quelques traits morphosyntaxiques « conservateurs » caractéristiques de ce créole, d'autre part au stade avancé de la décréolisation en Louisiane¹. En revanche, on sait moins que le CL se distingue également des autres créoles de la zone américano-caraïbe dans le domaine lexical. Grâce aux données du *Dictionnaire étymologique des créoles d'Amérique*², nous pouvons maintenant entamer de premières réflexions en matière d'analyse différentielle du lexique du CL : celui-ci partage certes un très grand nombre de lexèmes avec les créoles antillais (CAnt), mais possède néanmoins un statut particulier dans l'ensemble des créoles d'Amérique, avec des divergences parfois considérables pour certains types lexicaux, d'origine française ou non-française. C'est ce deuxième volet qui nous intéressera particulièrement, et que nous allons aborder de deux côtés. D'abord, en nous demandant dans quelle mesure le CL est ancré – à travers son lexique – dans la francophonie nord-américaine, grâce à certains lexèmes partagés avec les variétés du français nord-américain (FNA) comme le français québécois (FQ)

¹ Nous renvoyons aux données de *l'Atlas of Pidgin and Creole Language Structures* (APiCS) pour plus de détails (cf. Klingler/Neumann-Holzschuh 2013). Cf. aussi Klingler (2003), Neumann (1985), Neumann-Holzschuh (1987, 2000).

² Le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA) constitue la suite du *Dictionnaire étymologique des créoles de l'Océan Indien* (DECOI), dirigé par Annegret Bollée et paru entre 1993 et 2007. Cf. Bollée/Neumann-Holzschuh (2007).

et le français acadien (FA), ces « nord-américanisms » n'étant pas attestés aux Antilles. Nous essayerons en outre, à titre purement préliminaire, de discerner d'autres domaines lexicaux également intéressants pour une analyse différentielle du lexique du CL. Nous tenons à souligner que les observations suivantes doivent beaucoup à l'article d'A. Thibault intitulé « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques » (2016), consacré au français louisianais (FL) et à ses liens de parenté avec la francophonie nord-américaine et antillaise³. Les concordances lexicales entre CL et FL étant très larges, les observations de Thibault peuvent être en partie transposées au créole, ce qui ne signifie pas pour autant que le vocabulaire des deux idiomes soit entièrement identique.

Comme base de travail, nous disposons, outre le DECA, du *Dictionary of Louisiana French* (DLF) et du *Dictionary of Louisiana Creole* (DLC) élaborés par l'équipe de chercheurs réunie autour d'Albert Valdman, des importants travaux lexicologiques et étymologiques d'A. Thibault (2008, 2009, 2014, 2015, 2016), et de ceux de J.P. Chauveau (2009, 2012) et P. Rézeau (2008) portant sur les filiations entre les variétés du français nord-américain et/ou les créoles de cette zone.⁴

2. Remarques sociohistoriques

L'histoire sociodémographique de la Louisiane se distingue des autres aires créolophones de la zone américano-caraiïbe. Grâce aux liens étroits avec les autres régions francophones d'Amérique du Nord, et aussi à des relations avec la France jamais vraiment interrompues, cette région se révèle être un « carrefour linguistique » tout

³ Cf. aussi Thibault (2014). Notons que le corpus du FL dépeillé par Thibault (2014, 2016) est un corpus textuel, qui se distingue donc de nos matériaux basés sur le dépeillage de dictionnaires.

⁴ Nous disposons en outre depuis peu de la thèse de M. Schaffer Le Merdy (2013) et de premières réflexions d'Albert Valdman concernant un dictionnaire différentiel du FL (Valdman 2014). Signalons également l'article de Robert Vézina (2005) sur les correspondances et différenciations lexicales entre le français missourien (FMis) et le français du Canada.

à fait particulier, avec des répercussions importantes sur la langue et son lexique (cf. Neumann-Holzschuh 2014). Il semble donc que le témoignage du lexique nous fournisse de précieuses informations non seulement sur la nature du CL et du FL, mais aussi sur la situation sociodémographique de cette région et le français des fondateurs de la colonie.

La Louisiane fut explorée et colonisée – à partir de 1698 – par des Français venant aussi bien de France que du Canada, le noyau fondateur étant sans doute d'origine canadienne⁵. Bien que le nombre des colons en provenance de France ait augmenté grâce à la propagande massive de John Law et de la Compagnie des Indes après 1717, les coureurs des bois québécois se livrant à la traite des fourrures le long du Mississippi jouèrent un rôle important dès les débuts de la colonie louisianaise⁶. Étant donné que la Louisiane ne fut jamais une colonie attrayante, les Français arrivant dans cette partie de la Nouvelle France étaient plutôt issus des couches sociales inférieures⁷. Pendant toute la période coloniale, le contact avec le Nord comme avec la Caraïbe resta étroit. Les premiers esclaves sont attestés en 1706 (Klingler 2003 : 6) ; en 1766 – donc avant l'arrivée des Acadiens –,

⁵ Pour l'histoire sociale de la colonie, cf. Hall (1992). Selon cette source il y avait en 1699 à Fort Maurepas (Biloxi) « 5 officers, at least 2 of them were Canadians, 5 petty officers, 4 sailors, 19 Canadians, 13 pirates from the Caribbean, 10 laborers, 6 cabin boys and 20 soldiers » (p. 3) ; en 1706, « Louisiana had a total of 85 French and Canadian inhabitants » (p. 3). En 1708, d'après le recensement cité par Hall, 278 personnes vivent sur les habitations françaises, dont un grand nombre d'esclaves amérindiens, auxquels s'ajoutent « over 60 wandering Canadians who are in the Indian villages situated along the Mississippi River without the permission of any governor » (p. 3). En 1726, on compte « 1,952 French citizens, including Germans and 276 indentured servants [...] » (p. 8). Dans le Missour, le taux de Canadiens semble avoir été plus élevé à l'époque, cf. Vézina (2005 : 542).

⁶ « Two streams of previous French colonization in North America merged in Louisiana. One component comprised pirates from the Caribbean [...]. The other component was the Canadian *coureurs du bois* [sic], experienced in living and trading with Indian peoples. Both components were essential to the survival of early Louisiana » (Hall 1992 : 12).

⁷ « During these early years the European population was composed primarily of military personnel, indentured laborers, wage earners and forced immigrants, who had been vagabonds, criminals or prostitutes in France » (Klingler 2003 : 4). Cf. aussi Hall (1992 : 26).

le nombre d'esclaves atteignait 5 799 personnes, la population libre, 5 611 (Klingler 2009 : 92–93)⁸. C'est à cette époque que se forma le français dit « colonial », parler fort variable issu de diverses variétés diatopiques et diastratiques qui se modifia « selon le contexte linguistique particulier des diverses colonies françaises des xviii^e et xviii^e siècles » (Valdman 2011 : 394–395).

Au cours du xviii^e siècle et au début du xix^e, d'autres groupes francophones arrivèrent dans la colonie. À partir de 1764 et jusqu'en 1785, les premiers Acadiens s'installèrent dans une partie assez restreinte de la région s'étendant le long du Mississippi et du bayou Lafourche ; quelques autres petits groupes d'Acadiens s'établirent plus à l'ouest de la rivière Atchafalaya (cf. Brasseaux 1998). Il est certain que les Acadiens ne formaient qu'un groupe minoritaire dans la Louisiane coloniale, ce qui a eu des répercussions sur la formation du français louisianais (le « cadien »), dont l'origine acadienne est toutefois un mythe, selon Klingler (2009, 2015). Dans les dernières décennies du xviii^e et au cours du xix^e siècle, le paysage linguistique et démographique de cette colonie fut transformé une fois de plus par l'arrivée d'autres groupes francophones en provenance de diverses régions de la France ainsi que d'Haïti⁹. La formation du FL s'est donc amorcée à partir du début du xvii^e siècle, pour continuer jusqu'à la première moitié du xix^e, sur la base des usages linguistiques de divers groupes de colons.

Le français louisianais moderne, appelé cadien, est le produit de la confrontation de plusieurs variétés de français y compris les français « colonial » et « acadien » du 18^e siècle et le français « de la société

⁸ Cf. Klingler (2003 : 7) : « In all then, 5,500 Africans were brought to Louisiana between 1719–1743, of whom 3,909, more than two-thirds, were embarked at the Senegalese concession ». Cf. aussi Hall (1992 : 9, 190).
⁹ « In the years 1809–10 alone, more than 10,000 persons – approximately one third of them slaves, one third free people of color, and one third Whites – arrived in from former St. Domingue via Cuba. Immigration from France continued until the Civil War [...] » (Klingler 2009 : 93). Grâce à l'essor économique de la colonie, il se forma une élite de propriétaires terriens, dont la langue cible était le « bon français » tel qu'il était parlé en France à l'époque. Pour cette variété du français, Picone/Valdman (2005) proposent le terme « français de plantation », à distinguer du français colonial.

de plantation » du 19^e siècle, pour ne pas exclure l'influence du créole louisianais. Mais dans l'esprit des Louisianais, et souvent celui des chercheurs, c'est la contribution acadienne qui l'emporte toujours. (Rottet 2005 : 213)¹⁰

L'hétérogénéité géographique des francophones de la période fondatrice est donc un facteur clé pour comprendre les particularités du FL qui, selon A. Thibault (2016 : 247), « s'intègrent dans un ensemble continental dont les origines remontent à l'époque coloniale » et « se sont nourries au fil des siècles d'apports démographiques variés qui ont donné à cette variété de français une physionomie unique ». Cette remarque peut être également reprise pour le CL, né sur place dans la première moitié du xviii^e siècle¹¹, puisqu'on peut retenir que les esclaves se trouvèrent dès le début dans une situation de contact linguistique multiple : non seulement plusieurs variétés de français étaient parlées dans la Louisiane coloniale, mais on y trouvait aussi l'espagnol, des langues amérindiennes, le créole haïtien et, à partir du xix^e siècle, l'anglais. Il n'est donc pas surprenant que les correspondances lexicales entre le CL et le FL soient aussi importantes.

Pour ce qui est de la situation actuelle du CL, le nombre de locuteurs créolophones se monte à 6 000 selon le recensement de 2010 (<http://www.census.gov/geo/www/2010census>), parmi lesquels on ne trouve plus guère de locuteurs monolingues. En raison de l'écologie linguistique particulièrement complexe en Louisiane, le créole a toujours été en contact avec le FL et, à partir du xix^e siècle, avec l'anglais, de sorte qu'on observe des phénomènes de décréolisation plus au moins avancés selon la région. Le FL compte environ 135 000 locuteurs selon le recensement de 2010, eux aussi presque tous bilingues¹².

¹⁰ Cf. aussi Klingler (2009, 2015), Picone (2006, 2015), Neumann-Holzschuh (2014).

¹¹ Cf. Klingler (2003 : 46) pour une discussion de la genèse du CL.

¹² Cf. Neumann-Holzschuh (2014). Pour l'étiologie linguistique du FL, cf. Rottet (2001).

3. Pour une analyse différentielle du lexique louisianais

Tandis que les études de Thibault mentionnées ci-dessus se distinguent par des analyses lexicologiques très détaillées, le but principal de cet article est beaucoup plus modeste : il s'agit de montrer – simplement à partir d'exemples et sans aucune prétention à l'exhaustivité – que le lexique du CL se distingue des autres créoles de la zone américano-caraïbe, notamment par son ancrage dans la francophonie nord-américaine.

Pour mieux cerner ces divergences, nous avons d'abord dépouillé les fichiers préliminaires B, C (sans CH) et G du DECA en recherchant les mots attestés pour la Louisiane pour lesquels le DECA ne fournit pas d'attestation antillaise. Parmi ceux-ci, nous avons ensuite examiné ceux qui ont une correspondance dans les variétés du FNA.

On peut cependant également aborder une analyse différentielle du CL en adoptant la perspective inverse : y a-t-il des mots ou groupes de mots attestés dans les CAnt, mais pas en Louisiane ? Pour répondre à cette deuxième question, nous nous appuyons sur deux travaux lexicologiques sur les CAnt analysant (a) les mots d'origine normande et (b) les africanismes.

Étant donné que nous mettons l'accent sur les divergences entre le CL et le CAnt, nous n'entrons pas dans une analyse détaillée de deux groupes de mots importants : (a) les mots « panaméricains » et (b) les mots communs au CL et aux CAnt à l'exclusion des variétés du FNA. Pour ce qui est des mots « panaméricains » – nous empruntons ce terme à Thibault (2016) – d'origine française et non-française, comme *abitan* 'fermier, agriculteur', *amare* 'attacher, lier', *boukann* 'fumée', *buten* 'ensemble de choses dans une maison, possessions', *galdrî* 'véranda', *grafiyen* 'égratigner', *hale* 'tirer, saisir, transporter', *kite* 'laisser, permettre', *marengwen* 'moustique', *savonn* 'pâture, pré' etc., bien attestés en Amérique du Nord ainsi qu'aux Antilles selon Thibault (2016)¹³, il s'agit d'un très fort contingent de mots ne té-

¹³ Pour quelques-uns de ces lexèmes ainsi que pour d'autres types lexicaux appartenant à cette catégorie, cf. aussi Thibault (2009) et Schafer Le Merdy (2013). Signalons que nous suivons les conventions graphiques du DLC pour la transcription des lexèmes créoles ; la signification, elle aussi, est indiquée conformément au DECA.

moignant pas seulement d'« un flux de rapports continuels entre les Antilles et le Canada au point de s'uniformiser dans l'ensemble des colonies françaises de l'Amérique du Nord » (Canac-Marquis/Poirier 2005 : 532), mais en outre, comme le prouvent des attestations jusque dans l'Océan Indien, connus également dans d'autres régions¹⁴. Ce sont « les équipages des bateaux qui ont été les premiers à nommer en français les réalités naturelles et climatiques du nouveau continent et qui ont contribué à les faire circuler d'une colonie à l'autre » (Canac-Marquis/Poirier 2005 : 519). Les variétés de français parlées par les marins, négriers, colons et boucaniers à l'époque coloniale se caractérisaient par un vocabulaire spécifique relevant de ce que le père Breton appela le « langage des Isles » (1665)¹⁵. Ce langage, formé dans les colonies françaises dès les premières tentatives de colonisation au xvi^e siècle, « doit être considéré comme le produit de plus d'un siècle de contacts linguistiques aux Amériques, dans des constellations diverses » (Jansen 2012b : 107). C'est grâce à la dynamique des échanges linguistiques de l'époque (pré)coloniale qu'un mot d'origine tupi comme *maringouin* – cas typique du « vocabulaire des Isles » – attesté aux Antilles au xvi^e siècle se retrouve non seulement dans tous les créoles atlantiques, mais aussi dans le français québécois depuis le xvii^e siècle et en Louisiane depuis le xviii^e (cf. Thibault 2009 : 100-102). À l'époque coloniale, les Antilles comme la Nouvelle France étaient donc des creusets linguistiques, et il existait sans aucun doute des réseaux lexicaux dont on trouve des traces dans les français du Québec, d'Acadie, de Louisiane, des Antilles et même de l'Océan Indien. Ces mots étant sans doute utilisés par la plupart des francophones du Nouveau Monde, il est donc difficile de dire par quel chemin ils sont arrivés en Louisiane.

À côté de ces « panaméricanismes », il y a un très grand nombre de convergences lexicales entre le CL (et le FL) et l'ensemble formé par le CAnt et le français régional antillais qui ne sont pas attestées ailleurs en Amérique du Nord, témoignant des liens étroits

¹⁴ Pour la reconstitution du français colonial, une comparaison du vocabulaire des créoles de l'Océan Indien avec celui des créoles d'Amérique s'avèrera sans aucun doute fructueuse.

¹⁵ A. Bollée (2015) préfère le terme « vocabulaire des Isles » proposé par Robert Chaudenson, cf. aussi Jansen (2012a, 2012b).

entre la Louisiane et les territoires francophones des Antilles. Pour la présence de certains « antillanismes » (Thibault 2014) en Louisiane, rappelons en particulier l'émigration de milliers d'habitants de Saint-Domingue vers la Nouvelle-Orléans dans le contexte de la révolution haïtienne¹⁶. Il s'agit de types lexicaux d'origine française comme *boug* 'gars, bonhomme, type', *boutik* 'boutique, magasin'¹⁷, *jiromon* 'potiron, citrouille', *kône(n)* 'savoir, pouvoir', (*l*)*abitasyon* 'plantation, ferme', *lavalas* 'averse' etc., mais aussi non-française, comme les mots mentionnés en 4.2.2. Ces concordances lexicales entre la Louisiane et les Antilles montrent que le CL (de même que le FL), malgré son enracinement dans la francophonie nord-américaine, fait également partie de l'espace caraïbe, le FL se distinguant ici des autres variétés du FNA¹⁸. Une partie de ces points communs remonte certainement au « langage des Isles », ce qui soulève toutefois la question fondamentale d'une éventuelle différenciation diatopique du français colonial, encore relativement mal connu. En dépit d'un nombre certainement élevé de recoupements, il est très probable que le français colonial de la Nouvelle-France se distinguait nettement de celui de la zone antillaise, à commencer par le domaine des mots d'origine non-française.

Ci-dessous, les matériaux lexicologiques sont présentés sous la forme suivante : (a) forme du CL lemmatisée telle qu'elle se présente dans le DLC¹⁹; (b) indication de la catégorie grammaticale sans indication du genre, inexistant dans les langues créoles; (c) bilan bibliographique très sommaire contenant les attestations des mots dans la

¹⁶ Cf. Thibault (2014, 2016) pour des détails concernant bon nombre de ces mots. Cf. aussi Thibault (2015) pour l'existence de certains antillanismes dans le français d'Afrique.

¹⁷ Le DLF est plus précis : *boutique* 'any store or shop; grocery store; small specialized retail shop selling clothing, jewelry, crafts or knickknacks'.

¹⁸ Par rapport au FL, Thibault (2014 : 173) constate que « la prise en compte de ces concordances lexicales est fondamentale pour ne pas avoir du français louisianais une représentation tronquée et appauvrie ».

¹⁹ Notons que dans le DECA, les mots d'origine française sont classifiés sous l'étymon français.

lexicographie consacrée à la question ainsi que quelques très brèves informations étymologiques²⁰.

4. Analyse lexicologique

4.1 Mots attestés en Louisiane mais pas aux Antilles²¹

4.1.1 Mots louisianais attestés aussi au Québec et en Acadie

Pour ce qui est du FL, Thibault (2016 : 255) observe à juste titre qu'en théorie, ces mots « pourraient être venus directement de France pendant la première moitié du xviii^e siècle, être descendus depuis la Nouvelle-France par le Mississippi en passant par le Détroit et le Misouri, ou avoir été diffusés par les Acadiens, une combinaison de ces facteurs étant bien sûr tout aussi possible ». Comme les mots dits « panaméricains », ces mots « nord-américains » appartiennent sans doute à la souche lexicale la plus ancienne du français d'Amérique du Nord, ce qui est corroboré par le fait que quelques-uns d'entre eux sont également attestés dans les créoles de l'Océan Indien²². Il s'agit donc d'une source importante pour la reconstruction du français colonial parlé en Amérique du Nord.

batis n. 'bâtiment' (DLC, DLF, GPFC, PoirierG) → FEW 15/1, 177a.

batur, batir n. 'plaine inondable, lit majeur, terre plate (entre un fleuve et une levée) qui s'inonde à marée haute ; eau peu profonde au bord

²⁰ Pour des informations étymologiques plus étendues, nous renvoyons aux fichiers du DECA accessibles en ligne (<https://www.uni-bamberg.de/romling/deca/>). Nous tenons à souligner la valeur inestimable des commentaires et suggestions apportés par Jean-Paul Chauveau lors de l'élaboration du DECA.

²¹ Notre grille d'analyse reprend *grosso modo* celle élaborée par Thibault (2016) pour le FL.

²² Notons que quelques-uns des mots rangés par Thibault (2016) dans cette catégorie (comme *barbue* 'poisson chat' ou *caler* 'enfoncer') sont bien attestés dans les créoles des Antilles selon le DECA et devraient donc être plutôt classifiés comme « panaméricanismes ».

de la levée' (DLC, DLF, ALEC 1362, Massignon n° 25, BrChSPM) → TLF.

bèrdase v. 'flâner' (DLC, DLF, PoirierG., Massignon n° 1219, GPFC, BrChSPM) → FEW 1, 540.

kay adj. 'tacheté' (DLC, DLF, GPFC, PoirierG) → FEW 2, 1387a.

kapo n. 'manteau, veste' (DLC, DLF, Schaffer Le Merdy 2013, Thibault 2016 : 257) → FEW 2, 271a.

kate(n) n. 'poupée ; poupée qui sert dans les rites du vaudou' (DLC, DLF, Schaffer Le Merdy 2013, GPFC, PoirierG) → FEW 2, 503b.

koulwar n. 'passoire' (DLC, GPFC, PoirierG, PBrTN) → FEW 2, 878a.

kouvèr n. 'couverture' (DLC, DLF, ALEC 159, Massignon n° 1274, Cormier, PBrTN, BrChSPM) → FEW 2, 1145a.

kròch adj. 'crochu, recourbé' (DLC, DLF, GPFC, BrChSPM, PBrTN, Schaffer Le Merdy 2013 : 264) → FEW 16, 399a.

garoche v. 'jeter' (DLC, Cormier, Massignon, GPFC, Thibault 2016 : 259) → FEW 17, 624b.

gargoton, gargotan n. 'gorge ; pomme d'Adam' (DLC, DLF, ALEC 494, 2110, 2111, BrChSPM, PBrTN, Cormier, PoirierG) → FEW 4, 55a.

gouf adj. 'émoussé' (DLC, GPFC, ALEC 2310, PoirierG) → FEW 4, 305a (non attesté dans le DLF).

grole adj. 'moitié cuit, dur' (DLC, DLF, GPFC, ALEC 205, 208, 219, Massignon n° 1340, BrChSPM 374) → FEW 2, 1293a.

grimi(y) n. 'petit morceau, miette' (DLC, DLF 'gremille', Ditchy, GPFC, ALEC 194) → FEW 4 287a.

grènaj, grennaj n. 'graine' (DLC, DLF, GPFC, Potier 1743, Massignon n° 264, PoirierG, PBrTN) → FEW 4, 230b.

digri, dugri, dugru n. 'grau de maïs (maïs concassé dont on fait une bouillie épaisse)' (DLC, DLF, ALEC 875, GPFC, PoirierG, Massi-

gnon n°1316, Thibault 2016 : 270) → FEW 16, 96b. Selon Thibault (2016 : 270), ce type lexical est certes attesté dans diverses variétés du FNA ; en Louisiane et dans le Missouri, cependant, il s'agit d'une spécialisation sémantique.

Par rapport à ces nord-américanismes, notamment ceux désignant la faune spécifique au continent ou la culture matérielle, Baronien (2010 : 236) observe que le lexique a voyagé d'un établissement colonial à un autre. Ainsi, les mots amérindiens *ouaouaron* 'bull frog' (cf. aussi Schaffer Le Merdy 2013 : 474, Thibault 2016 : 261), *micouenne* 'spoon billed duck, souchet (spatula clypeata)', d'origine huronne pour le premier et algonquine pour le second, bien attestés en CL et en FL, sont-ils sans doute venus en Louisiane par le truchement de voyageurs ou de migrants québécois (Baronien 2010 : 235). Notons par parenthèse que les deux autres mots amérindiens cités par Baronien, *babiche* 'lash, old ragged garment' et *mitasse* 'type of Indian legging', tous deux apportés en Louisiane par les Québécois selon lui, sont bien attestés en FL (cf. DLF), mais pas en CL (cf. DLC) ; cela est peut-être dû au fait que les deux mots sont surtout connus dans la paroisse d'Évangéline, où il n'y avait pas d'esclaves à l'époque coloniale.

Pour quelques-uns des nord-américanismes, il semble possible de faire une distinction supplémentaire concernant l'origine acadienne ou laurentienne, bien que ces variétés partagent un grand nombre de mots du fait des influences mutuelles au cours des siècles.

4.1.2 Mots attestés en Louisiane et en Acadie (à l'exclusion du Québec)

Seuls quelques mots des trois fichiers analysés ont une origine clairement acadienne. Ils sont sans doute entrés en CL soit directement par le parler des Acadiens, soit par le FL, dont l'acadien est une des composantes²³.

²³ Parmi les lettres qui nous intéressent, Thibault (2016 : 265) note encore *bouillée* 'touffe ou groupe d'arbustes', qui n'est pourtant attesté ni dans le DLC ni dans le DECA, mais figure dans le DLF. Cf. aussi Thibault (2009 :

byòk n. 'butor d'Amérique, couac. *Botaurus lentiginosus*' (DLC, DLF, Massignon n° 426 ; ALEC 1484, PBrTN) → FEW 1, 656a.

kobi v. 'cabosser' (DLC, DLF, PoirierG, ALEC 160, Massignon n° 1272, Cormier) → FEW 2, 865a.

kou(r)se, kou(r)si, kòrsye v. 'courir vite ; chasser ; rassembler (du bétail)' (DLC, DLF, Cormier) → FEW 2, 1577a.

4.1.3 Mots attestés en Louisiane et au Québec (à l'exclusion de l'Acadie)

Certains mots semblent communs à la Louisiane (CL et FL) et au Québec, à l'exclusion de l'Acadie ; notons que quelques-uns sont aussi attestés dans l'Océan Indien (cf. DECA).

barde v. 'aller vite, partir vite' (DLC, DLF 'to flee', GPFC) → TLF (s.v. *barder*³, Région. aller vite).

bèrnen v. 'salir, barbouiller (de)' (DLC, absent du DLF, GPFC) → FEW 1, 515b.

betasri n. 'sottise, bêtise, niaiserie' (DLC, DLF, GPFC) → TLF *bétasserie* 'sottise, ineptie' (1908) ; FEW 1, 341b (→ DECOI).

klo n. 'champ' (DLC, DLF, Schaffer Le Merdy 2013, GPFC) → FEW 12, 385a.

koup n. 'tranchant ; petit fossé' (DLC, DLF, GPFC) → FEW 2, 869b (→ DECOI).

gavyon n. 'gorge' (DLC, absent du DLF, ALEC 2110) → FEW 4, 1b.

groenase, gre(n)nase v. 'bruiner, crachiner' (DLC, DLF, GPFC, ALEC 1180) → FEW 4, 237a (→ DECOI).

116–117) pour le fameux acadianisme *bailler* 'donner', très courant dans les CAnt mais plutôt rare en CL et non attesté dans le DLF.

4.1.4 Mots attestés en Louisiane et dans le Missouri (à l'exclusion de l'Acadie et du Québec)

Quelques mots ou significations semblent propres au CL/FL et au FMis, ce qui témoigne des rapports historiques étroits entre ces deux régions²⁴.

betay n. 'insecte, animal, bête' (DLC, DLF (n.f.), Ditchy, Carrière 1937, Thibault 2016 : 268–269). Le FEW 1, 341 et le TLF a ne fournissant pas d'étymologie adéquate, Thibault suppose qu'il s'agit d'un « dérivé original formé grâce au suffix *-aille* ».

basyè, basyen n. 'baissière, dépression dans la terre' (DLC, DLF, Dorrance) → FEW 1, 273a.

kas-tèt n. 'hachette ; marteau' (DLC, DLF, Dorrance, McDermott, Thibault 2016 : 269–270)²⁵.

À ce groupe de mots appartiennent aussi quelques termes d'origine amérindienne (notamment choctaw) uniquement attestés dans le Missisouri et en Louisiane (cf. Neumann-Holzschuh 1998, Thibault 2016 : 268sq., Schaffer Le Merdy 2013) : *bayou* 'bayou', *karankro* 'buse, vautour', *chawi* 'raton laveur'. Pour le mot *jambalaya* 'jambalaya' (DLC, DLF, Dorrance)²⁶, classé comme mot d'origine inconnue par Read (1963 : 123), cf. Schaffer Le Merdy (2013 : 401sq.) qui retrace

²⁴ Cf. Thibault (2016 : 270), qui range le mot *gru* dans cette catégorie, et Vézina (2005) pour plus de détails. Selon Vézina (2005 : 552), il existe « un rapport indéniable entre le vocabulaire en usage en Basse-Louisiane et celui du FM » dû aussi au rôle joué par les esclaves noirs qui travaillaient dans la région de Sainte-Genève dès la deuxième moitié du 18^e siècle ». Thibault (2016 : 255) constate avec raison que les sources disponibles pour le FMis sont beaucoup moins riches que celles dont nous disposons pour les autres variétés du FNA.

²⁵ Thibault (2016 : 269–270) note à propos de *casse-tête* 'tomahawk' : « Il ne s'agit pas d'une innovation du français de Louisiane, mais plutôt d'une survivance de l'époque coloniale [...] ; tombé en désuétude entretiens en français laurentien et acadien, le mot semble s'être plus longtemps préservé en français de Louisiane et du Missouri ».

²⁶ Il s'agit d'un plat louisianais à base de riz cuit avec des épices et des morceaux de viande.

l'histoire de ce mot et le classe comme un « néologisme interne », indépendamment de sa véritable origine²⁷.

4.1.5 Mots louisianais non attestés au Québec et en Acadie

Mots d'origine française

Certaines unités lexicales d'origine française ne sont enregistrées ni dans les autres variétés du FNA ni dans les créoles ou le français des Antilles, mais sont bien attestés en France, et parfois dans l'Océan Indien²⁸. Sans doute l'existence de ces mots démontre-t-elle que les contacts entre la Louisiane francophone et la France étaient restés plus étroits qu'au Canada, isolé de la métropole en raison de la Conquête anglaise au xviii^e siècle. Pour ce groupe de mots, il s'avère extrêmement difficile de retracer leur histoire : appartiennent-ils eux aussi à cette « souche coloniale », ou bien ont-ils été introduits plus tard par le biais de l'immigration en provenance de la métropole au cours du xix^e siècle ?

bibit n. 'pénis' (DLC, DLF) → FEW 15/1, 121a.

borgnon adj. 'borgne' (DLC, DLF) → TLF : *borgnon* adj. 'borgne' 1715-23 ; FEW 1, 569b.

brouyase adj. 'brumeux, brouillardoux ; brumeux, flou, estompé' (DLC, non attesté dans le DLF) → FEW 15/1, 299a.

²⁷ Selon Schaffer Le Merdy la première attestation de ce mot d'origine douteuse (provençal ? arabe ?) en Louisiane date de 1888. Le mot *kouchkouch* 'plat louisianais fait de farine de maïs sucrée et rissoyée, et servi avec du lait' (DLC) démontre aussi l'intérêt de retracer l'histoire du mot : ce mot est sans doute venu en Louisiane avec les esclaves en provenance des Antilles, il s'agit pourtant du mot arabe *coucous* emprunté par le français au XVII^e siècle. → FEW19, 100a (cf. Read 1963 : 122 ; Schaffer Le Merdy 2013 : 243-244).

²⁸ Quelques mots rangés dans cette catégorie par Thibault (2016 : 279sq.), qui se réfère au DLF, ont pourtant une équivalence dans les CAnt, par ex. *basset* 'short (of stature)' et *causer* 'parler' (cf. DECA).

karnasyèr n. 'carnassière' (DLC, DLF). Il s'agit d'un mot attesté en France depuis seulement 1743 (TLF ; Thibault 2016 : 280).

gargàn n. 'gorge, pomme d'Adam' (DLC, DLF) → FEW 4, 56a.

Quelques mots ou significations louisianais semblent même être des innovations (de forme, de sens) non attestées dans les autres variétés du FNA ni en France :

betaye v. 'chicaner, couper les cheveux en quatre' (DLC, non attesté dans le DLF). Il est difficile de déterminer l'étymon exact à partir du FEW 1, 342a, 306a, 290a. Il existe, sans doute, un rapport entre ce verbe et le nom *betay* n. 'insecte, animal, bête' (cf. ci-dessus).

kwèt n. 'couette, natte' (DLC, DLF) → NPR : 1.Vx. ou Rég. 'lit de plumes'.

kwafe v. 'coiffer ; éplucher, peler' (DLC). Tandis que dans les autres créoles de la zone américano-caraïbe, ce mot signifie uniquement 'coiffer', le sens 'éplucher' en Louisiane est sans doute une métaphore. Le sens 'éplucher' n'est pas attesté dans le DLF.

Amérindianismes, hispanismes, africanismes

Pour ce qui est des fichiers analysés, nous n'avons trouvé que peu de mots d'origine amérindienne, espagnole ou africaine qui soient en usage exclusivement en Louisiane²⁹. La majorité des mots appartenant à ces groupes sont également attestés aux Antilles.

L'hispanisme suivant n'est attesté qu'en Louisiane selon le DECA : *kwart* n. 'fouet' (DLC, DLF) → esp. amér. *cuarta* « f. (Cuba y P. Rico) 'disciplina (instrumento para azotar)' » (DRAE). D'autres hispanismes comme *kalabous* n. 'prison, geôle' (DLC, DLF), *kopal* m.

²⁹ Un exemple tiré du fichier CH serait : *choupik* 'esp. de poisson, Amia calva' (DLC ; DLF 'bowfish, mudfish') → Read (1963 : 88) « choctaw *shupik* 'poisson de boue' » ; cf. aussi Schaffer Le Merdy (2013), Neumann-Holzschuh (1998).

'copal (*Liquidambar styraciflua*)' (DLC, DLF)³⁰ ne sont effectivement pas attestés en Amérique du Nord ailleurs qu'en Louisiane, mais ils se retrouvent dans plusieurs créoles du Nouveau Monde. Retenons que de nombreux mots « d'origine espagnole » sont en réalité des mots amérindiens ou africains entrés dans le français colonial par l'intermédiaire de l'espagnol (cf. Jansen 2012a, 2012b ; Read 1963 : 128–150). Ainsi, le mot *kachambo* 'pipe en terre cuite' (DLC, DLF) est un africanisme introduit dans le « langage des Isles » par l'intermédiaire de l'espagnol³¹ (cf. également ci-dessous 4.2.2.).

Outre le fait que globalement, le nombre des africanismes semble moindre en CL qu'en CAnt (cf. ci-dessous), rares sont apparemment ceux qui ne sont attestés qu'en Louisiane. L'un de ces mots est vraisemblablement *kala* 'cala (espèce de gâteau de riz sucré)' (DLC, DLF, Read 1963 : 118). D'autres mots mentionnés par Read et le DLC et le DLF se retrouvent dans les CAnt, ce qui n'est pas surprenant, étant donné qu'il s'agit majoritairement du vocabulaire du vaudou³² : *bamboula* 'tambour en bambou, danse africaine', *kalinda* 'calinda (danse antillaise)', *kongo* 'nègre, mocassin (espèce de serpent venimeux)', *koundjay* 'counjaille, une danse' (non attesté dans le DLF), *koundja* 'gris-gris, sortilège, charme'³³, *wanga* 'sort (sorcellerie)', *zonbi* 'zombi, revenant, fantôme, esprit'.

Le mot *kongri* 'jambalaya fait de riz et de fèves, riz aux fèves' (DLC, DLC, Read 1963 : 139) est d'origine inconnue. Sous *congru*, le TLF n'atteste que : « (sous l'Ancien Régime). *Portion congrue*. Pension annuelle modeste, calculée au plus juste, payée par le titulaire

³⁰ Cf. *NPR* : mot esp., empr. au nahuatl ; cf. aussi Read (1963 : 139) : « Spanish *copal*, from which Standard French took the word in the seventeenth century, is a derivative of Aztek *copalli*, the generic name for resin [...] ».

³¹ Selon Read (1963 : 139) ce mot fut adapté à partir du mot espagnol *cachimbo*. « The immediate source of the American Spanish *cachimbo* is Portuguese *cachimbo*, 'pipe', rather than Spanish *cachimba*. Be it as it may, the word was certainly brought to the new World by African slaves » ; cf. aussi Baker (2012 : 130) pour l'étymologie bantoue.

³² Cf. Baker (2012), Hebblethwaite (2012) et Bollée/Neumann-Holzschuh (2015). Notons que *kalinda* et *koundjail* ne figurent pas dans la liste de Baker (2012), mais sont attestés par Hebblethwaite.

³³ Selon Schaffer Le Merdy (2013 : 237) il s'agit d'un néologisme lexicématique interne peut-être issu du verbe français *conjurier*.

d'un bénéfice au prêtre qui remplissait sa charge. - *P.ext.* Quantité d'aliments, ressources à peine suffisantes pour subsister ». Le sens du mot louisianais est sans doute néologique. Read (1963 : 139) renvoie au mot cubain *congri* « a dish composed of kidney beans and rice », dont l'origine est peut-être africaine.

4.2 Mots attestés aux Antilles mais pas en Louisiane

Si l'accent a jusqu'ici été mis sur les mots du CL/FL n'ayant pas d'équivalent en CAnt selon le DECA, la question inverse peut également permettre de saisir le profil lexical des parlers louisianais : y a-t-il aux Antilles des mots ou groupes de mots sans équivalents en Louisiane ? Nous devons nous contenter ici d'esquisser une réponse, cet aspect méritant bien entendu une analyse bien plus approfondie.

4.2.1 Les mots d'origine normande

Dans son article de 2012, J.P. Chauveau analyse la contribution dialectale (notamment normande) à la constitution du vocabulaire du créole guadeloupéen de Marie-Galante. Le dépouillement du dictionnaire du père Maurice Barbotin a donné pour résultat 55 régionalismes (la majorité également attestée dans d'autres créoles antillais), dont un grand nombre d'origine normande. Dans le DLC ne sont attestés que sept des ces 55 régionalismes³⁴ : *kagou* 'épuisé' (55), *fon* 'profond' (60), *siren* 'la rosée' (60), *trale* 'grand nombre' (61), *kanik* 'graine ressemblant à une bille' (64), *fal* 'dessous de la gorge' (65)³⁵, *koké* 'faire l'acte sexuel entre humains' (69).

Étonnamment, on rencontre en FL (cf. DLF) douze autres mots qui, semble-t-il, n'ont pas d'équivalent en CL : *mouk* 'moule (coquillage)' (54), *rip* 'copeau' (54), *son* 'sciure de bois' (55), *siryo* 'grand arbuste' (58), *opozé* 'empêcher' (63), *kanni* 'moisi' (64), *kan* 'bord,

³⁴ Les chiffres entre parenthèses se réfèrent au numéro de page dans l'article de Chauveau (2012). Pour les entrées lexicales, nous suivons Chauveau, qui reprend la graphie du *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*.

³⁵ Pour les mots *kanik* et *fal* cf. aussi Thibault (2009).

côté, tranche' (66), *zobèl* 'éclat d'un marteau dur' (67), *biskankwen* 'en cachette' (71), *chikayé* 'mètre en miette' (73), *loké* 'regarder de travers' (83), *takté* 'tacheté' (83).³⁶

Ce qui frappe avant tout, c'est l'absence en Louisiane (FL et CL) de nombreux normandismes bien attestés dans les autres créoles de la zone américaine, comme *graj* 'râpe', *grajé* 'râper (surtout le manioc)' (74), *pikwa* 'pioche' (78), *griji* 'faire des fronces' (75), *kaloj* 'petite cage' (77), *fouk* 'braguette de pantalon' (81), *lak* 'appât pour la pêche' (82).

Avec toutes les précautions d'usage, ces données suggèrent que la francophonie nord-américaine, à laquelle appartient aussi le CL – en un sens très large bien sûr –, se distingue de la francophonie antillaise par l'absence de certains dialectalismes.

4.2.2 Les mots d'origine non-française

Un autre domaine de divergence est constitué par les mots d'origine non française, notamment amérindienne (surtout le taïno, le caraïbe, le tupi) et africaine, qui semblent moins fréquents en CL que dans les autres créoles de la zone américano-caraïbe.

Dans le cadre de nos recherches étymologiques, nous avons établi une liste provisoire de 79 mots, classés comme *améridianismes* par Silke Jansen (2012a, 2012b). La plupart de ces mots sont attestés dans les divers créoles de la Caraïbe et sont aussi relevés par R. Breton dans son *Dictionnaire caraïbe-français*. Sur ces 79 mots, 15 % seulement (19 mots) sont aussi attestés en Louisiane selon les données du DECA :

akazou 'acajou', *boukann* 'fumée', *hamak* 'hamac', *kaiman* 'alligator', *kasav* 'cassave', *kawenn/kawonn/kawann* 'tortue alligator d'eau douce qui ressemble à la caouanne', *kolibri* 'colibri', *latonyen* 'lantier, palmier des Mascareignes', *marengwen* 'moustique', *maron* 'sauvage', *mai/mayi* 'maïs', (*louragan* 'ouragan', *patat* 'pomme de

³⁶ Notons que la plupart (soit 30) des 36 régionalismes marie-galantais non attestés en Louisiane (CL et FL) ne sont pas non plus attestés en FQ ni en FA.

terre', *piròg* 'pirogue', *rave* 'blatte, cafard', *savonn* 'pâtüre, pré', *soumarouba* 'simarouba', *taba* 'tabac'.

Pour ce qui est de l'histoire de ces mots, Jansen (2012a, 2012b) a montré que c'est avant tout l'espagnol colonial qui a contribué à généraliser l'usage de certains mots d'origine diverse dans les langues créoles de la zone américaine. Ainsi, les mots d'origine taïno *hamak*, *kaiman*, *kasav*, *maron*, *mai*, *ouragan*, *patat*, *savonn*, *taba* (Jansen 2012b : 87-88) sont entrés dans le français colonial et les créoles par l'intermédiaire de l'espagnol³⁷ ; d'autres, comme les mots d'origine tupi *akazou*, *boukann*, *marengwen* (Jansen 2012a : 97-98) ou d'origine caraïbe (du continent sud-américain) *kawann*, *piròg*, *rave* (Jansen 2012b : 101) ont été empruntés soit à travers le contact direct entre Français et peuples indigènes, soit à travers l'espagnol (Jansen 2012b : 98).

Quant au nombre des *africanismes* partagés par les créoles des Antilles et le créole de la Louisiane, nous avons contrôlé les 308 africanismes de la liste de Baker (2012) pour déterminer combien sont également attestés dans le DLC : le total est un maximum de 13 lexèmes, dont des africanismes très répandus comme *bamboula* 'tambour en bambou, danse africaine', *bouki* 'Compère Bouqui (personnage des contes)', *bounda* 'fesses', *gogo* 'fesses, cul', *gonbo* 'gonbo (légume ; *Hibiscus esculentis*) ; gonbo [DLF : soupe-like dish]' (cf. Schaffer Le Merdy 2013 : 358sq.), *kachambo/kachimbo* 'pipe en terre cuite' (cf. ci-dessus 4.1.5), *kongo* 'nègre, mocassin (espèce de serpent venimeux)', *makak* 'singe ; imbécile, clown', *voudou* 'vaudou', *wanga* 'sort (sorcellerie)', *zombi* 'zombi, revenant, fantôme, esprit'.

Bien entendu, il ne s'agit là que de photographies instantanées : de nombreuses recherches étymologiques sont encore nécessaires, notamment pour les mots d'origine non-française, mais sur ce point précis, il semble toutefois que le CL se distingue du CANT.

³⁷ « Étant donné que les habitants autochtones des Grandes Antilles ont disparu plusieurs décennies avant la fondation des premières colonies françaises aux Antilles, il est évident que les emprunts au taïno sont généralement entrés dans le français et les créoles antillais par l'intermédiaire de l'espagnol » (Jansen 2012a : 116).

5. Conclusion

Ce bref relevé, qui n'est rien d'autre qu'une étape préliminaire, montre que le CL fait bel et bien partie de la francophonie du Nouveau Monde prise dans son ensemble, couvrant l'Amérique du Nord et la région caribéenne :

(1) Son appartenance au monde nord-américain se manifeste par la présence en CL d'un grand nombre de mots appartenant au fond commun des français d'Amérique du Nord et inconnus aux Antilles. Il s'agit d'une part de québécoïsmes et de certains mots d'origine amérindienne relevant probablement d'une souche lexicale plus ancienne, et d'autre part d'acadianismes « pure laine ».

(2) En revanche, un dépouillement plus systématique du DECA ferait sans aucun doute ressortir un nombre très élevé de correspondances lexicales entre le CL et les autres créoles français d'Amérique par opposition aux variétés du FNA, ce qui prouverait que CL est issu de la même façon du monde colonial français des Antilles³⁸.

(3) Outre les nord-américanismes et les correspondances avec les CAnt, deux autres catégories méritent de retenir l'attention pour discerner le profil lexical du CL :

- (a) les mots d'origine française exclusivement attestés en Louisiane, qui semblent témoigner de liens avec la France plus étroits aux XVIII^e et XIX^e siècles en Louisiane qu'au Canada, isolé de la métropole en raison de la Conquête anglaise ;
- (b) les mots ou groupes de mots attestés aux Antilles mais pas en Louisiane, comme certains dialectalismes français, ainsi un grand nombre d'amérindianismes et d'africanismes.

³⁸ Pour le FL, Thibault (2014 : 173) constate que malgré les nombreuses correspondances lexicales avec l'ensemble créole/français régional antillais, « le nombre de particularismes lexicaux que le français de Louisiane partage avec les français laurentien et acadien est beaucoup plus élevé » ; il reste à déterminer si cela vaut également pour le CL.

(4) Dans une perspective lexicologique, le CL a donc un double visage, ce qui lui confère un statut particulier par rapport aux autres créoles français de la zone américano-caraïbe. En nous inspirant de Thibault (2016 : 248), nous résumerons cela de la façon suivante : le vocabulaire du CL, lui aussi, peut donc appartenir « à des aires à géométrie variable », tantôt tourné vers les Antilles, tantôt vers la francophonie nord-américaine, tantôt simplement limité à la Louisiane.

Abréviations

CL	créole	louisianais
CAnt	créole(s)	antillais
FA	français	acadien
FL	français	louisianais
FNA	français	nord-américain
FQ	français	québécois
FMis	français	missourien

Références bibliographiques

- ALEC = Dulong, Gaston/Bergeron, Gaston (1980) : *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, 10 vol. Québec : Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française.
- APiCS = Michaelis, Susanne M. et al. (éds.) (2013) : *The Atlas of Pidgin & Creole Language Structures*. Oxford : OUP.
- Baker, Philip (2012) : « The African vocabulary of the Creole French of Haiti and the Lesser Antilles », in : Bartens, Angela/Baker, Philip (éds.) : *Black through White. African words and calques which survived slavery in Creoles and transplanted European languages*. London : Battlebridge, pp. 117–133.
- Barbotin, Maurice (1995) : *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*. Hamburg : Buske.
- Baronien, Luc (2010) : « L'apport linguistique québécois en Louisiane », in : Iliescu, Maria et al. (éds.) : *Actes du XXV^e Congrès International de*

Linguistique et de Philologie Romanes 2007, vol. VII. Innsbruck : De Gruyter, pp. 231–239.

Bollée, Annegret (2015) : « Le Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique (DECA) et le < langage des Isles > », dans : *Études Créoles*. XXXIII n° 1, 65–91.

Bollée, Annegret/Neumann-Holzschuh, Ingrid (2007) : « DEC-DECOI-DE-CA. Bilan et perspectives », in : *Dictionnaire. Encyclopédie. Lexicographie*, octobre 2007, www.dicorevue.fr [06/08/2015].

– (2015) : « Le vocabulaire du vaudou haïtien », in : Thede, Karl/Kramer, Johannes/Prifti, Elton (éds.) : *Romanica et Balcanica. Wolfgang Dahmen zum 65. Geburtstag*. München : AVM, pp. 325–345.

BrChSPM = Brasseur, Patrice/Chauveau, Jean Paul (1990) : *Dictionnaire des régionalismes du français de Saint-Pierre et Miquelon*. Tübingen : Niemeyer.

Brasseur, Carl A. (1998) : « Acadian settlement patterns, 1765-1900 », in : Binder, Wolfgang (éd.) : *Creoles and Cajuns : French Louisiana – Louisiana française*. Frankfurt am Main : P. Lang, pp. 17–32.

Canac-Marquis, Steve/Poirier, Claude (2005) : « Origine commune des français d'Amérique du Nord : le témoignage du lexique », in : Valdman, Albert/Auger, Julie/Piston-Hatlen, Deborah (éds.) : *Le français en Amérique du Nord*. État présent. Québec : PUL, pp. 517–538.

Carrière, Joseph-Médard (1937) : *Tales from the French Folk-lore of Missouri*. Evanston-Chicago, Northwestern University.

Chauveau, Jean-Paul (2009) : « Des dialectalismes de France dans les créoles », in : *Creolica*, www.creolica.net [06/08/2015].

– (2012) : « Des régionalismes de France dans le créole de Marie-Galante », in : Thibault, André (éd.) : *Le français dans les Antilles : études linguistiques*. Paris : L'Harmattan, pp. 51–100.

Cormier = Cormier, Yves (1999) : *Dictionnaire du français acadien*. Montréal : Fides.

DECA = Bollée, Annegret (éd.) : *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*. (<https://www.uni-bamberg.de/romling.deca/>)

DECOI = Bollée, Annegret (éd.) (1993-2007) : *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien*, 4 vol. Hamburg : Buske.

Ditchy = Ditchy, Jay K. (1932) : *Les Acadiens louisianais et leur parler*. Paris : Droz.

DLC = Valdman, Albert et al. (1998) : *Dictionary of Louisiana Creole*. Bloomington : Indiana University Press.

DLF = Valdman, Albert/Rottet, Kevin (2010) : *Dictionary of Louisiana French as spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. Jackson : University of Mississippi Press.

Dorrance, Ward A. (1935) : « The Survival of French in the Old District of Sainte Genevieve », in : *The University of Missouri Studies* 10.2, Columbia : University of Missouri.

DRAE = Real Academia Española (2012) : *Diccionario de la Real Academia Española*. Madrid, 22^e édition.

FEW = Wartburg, Walther von (1928-2003) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol. Bonn : Klopp 1928 ; Leipzig-Berlin : Teubner 1934 et 1940 ; Basel : Helbing & Lichtenhahn 1946–1952 ; Basel : Zbinden 1955–2003.

GPFC 1930 = Société du parler français au Canada (1930) : *Glossaire du parler français au Canada*. Québec : L'Action Sociale ; reprint 1968, Québec : PUL.

Hebblethwaite, Benjamin (2012) : *Vodou Songs in Haitian Creole and English*. Philadelphia : Temple University Press.

Hall, Gwendolyn Midlo (1992) : *Africans in Colonial Louisiana. The development of Afro-Creole Culture in the 18th Century*. Baton Rouge : LSU Press.

Jansen, Silke (2012a) : « La formation du français régional et des créoles antillais : l'apport du taïno », in : Thibault, André (éd.) : *Le français dans les Antilles : études linguistiques*. Paris : L'Harmattan, pp. 101–138.

– (2012b) : « Les éléments amérindiens dans le < langage des Îles > d'après le *Dictionnaire caraïbe-français* (1665) de Raymond Breton », in : Felbeck, Christine/Hammerschmidt, Claudia/Klump, Andre/Kramer, Johannes (éds.) : *Americana Romana in colloquio Berolinensi : Beiträge zur transversalen Sektion II des XXXII. Deutschen Romanistentages* (25.-28.09.2011). Frankfurt am Main et al. : P. Lang, pp. 77–112.

Klingler, Thomas A. (2003) : *If I could turn my tongue like that... The Creole Language of Pointe Coupee Parish, Louisiana*. Baton Rouge : LSU Press.

– (2009) : « How Much Acadian is There in Cajun? », in : Mathis-Moser, Ursula/Bischof, Günter (éds.) : *Acadians and Cajuns. The Politics and Culture of French Minorities in North America*. Innsbruck : IUP, pp. 91–103.

- (2015) : « Beyond Cajun : Toward an Expanded View of regional French in Louisiana », in : Picone, Michael D./Evans Davies, Catherine (éds.) : *New Perspectives on Language Variety in the South : Historical and Contemporary Perspectives*. Selected essays from LAVIS III. Tuscaloosa : University of Alabama Press, pp. 627–640.
- Klingler, Thomas A./Neumann-Holzschuh, Ingrid (2013) : « Louisiana Creole », in : Michaelis, Susanne M. et al. (éds.) : *The Survey of Pidgin & Creole Languages*, vol. II. Oxford : OUP, pp. 229–240.
- Massignon = Massignon, Geneviève (1962) : *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*. Paris : Klincksieck.
- McDermott, John Francis (1941) : *A Glossary of Mississippi Valley French 1673–1850*. St. Louis, Missouri : Washington University Studies.
- Neumann, Ingrid (1985) : *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane. Étude morphosyntaxique, textes, vocabulaire*. Hamburg : Buske.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (éd.) (1987) : *Textes anciens en créole louisianais*. Hamburg : Buske.
- (1998) : « Structures lexicales du cajun et du créole louisianais », in : Binder, Wolfgang (éd.) : *Creoles and Cajuns. French Louisiana – Louisiana Française*, Frankfurt am Main : P. Lang, pp. 53–81.
- (2000) : « Restructuration dans un créole < conservateur >. Le cas du créole louisianais », in : Neumann-Holzschuh, Ingrid/Schneider, Edgar (éds.) : *Degrees of Restructuring in Creole Languages*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, pp. 383–407.
- (2014) : « Carrefour Louisiane : Aspects of Language Contact in the History of Louisiana French », in : *Journal of Language Contact* 7, pp. 124–153.
- NPR = Rey-Debove, Josette/Rey, Alain (éds.) (2007) : *PONS Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*.
- PBrTN = Brasseur, Patrice (2001) : *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*. Tübingen : Niemeyer.
- Picone, Michael D. (2006) : « Le français louisianais hors de l'Acadiana », in : Papen, Robert A./Chevalier, Gisèle (éds.) : *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovations et description, Revue Canadienne de Linguistique Appliquée* 9.2. / *Revue de l'Université de Moncton* 37.2, pp. 221–231.
- (2015) : « French Dialects in Louisiana : A revised typology », in : Picone, Michael D./Evans Davies, Catherine (éds.) : *New Perspectives on Lan-*

- guage Variety in the South : Historical and Contemporary Perspectives. Selected essays from LAVIS III. Tuscaloosa : University of Alabama Press, pp. 267–287.
- Picone, Michael D./Valdman, Albert (2005) : « La situation du français en Louisiane », in : Valdman, Albert/Auger, Julie/Piston-Hatlen, Deborah (éds.) : *Le français en Amérique du Nord. État présent*. Québec : PUL, pp. 143–165.
- PoirierG = Poirier, Pascal (1993) : *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin. Moncton : Les Éditions d'Acadie, [original : 1927–1933].
- Potier 1743 = Halford, Peter W. (1994) : *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier*, s.d. Ottawa : Presses de l'Université.
- Read, William A. (1963) : *Louisiana-French*. Baton Rouge : LSU Press.
- Rézeau, Pierre (2008) : « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du xviii^e siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme », in : André Thibault (éd.) : *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2. Bruxelles : De Boeck et De culot, pp. 195–226.
- Rottet, Kevin (2001) : *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*. Frankfurt am Main : P. Lang.
- (2005) : « Attestation et disparition du type j'avons en français cadien », in : Brasseur, Patrice/Falkert, Anika (éds.) : *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. Paris : L'Harmattan, pp. 213–227.
- Schaffer Le Merdy, Michele (2013) : *Analyse linguistique du français louisianais dans un corpus de théâtre contemporain : description lexicographique différentielle de ses particularités régionales*, thèse de 3^e cycle. Paris-Sorbonne : Paris IV.
- Thibault, André (2008) : « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », in : *Revue de linguistique romane* 72, pp. 115–156.
- (2009) : « Français d'Amérique et créole/français des Antilles : nouveaux témoignages », in : *Revue de linguistique romane* 73, pp. 77–137.
- (2014) : « Une catégorie de louisianismes méconnue : les antillanismes », in : Remyens, Wim (éd.) : *Les français d'ici : du discours d'Autorité à la description des normes et des usages*. Québec : PUL, pp. 163–176.
- (2015) : « Les antillanismes du français d'Afrique », in : Blumenthal, Peter (éd.) : *Dynamique des français africains : entre le culturel et le*

linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffelec 2. Frankfurt am Main : P. Lang, pp. 133–166.

– (2016) : « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », in : Le Glaunec, Jean-Pierre/Dessens, Nathalie (éds.) : *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*. Québec : PUL, pp. 247–294.

TLF = Trésor de la langue française (1971-1994) : *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)*, 16 vol. (CNRS).

Valdman, Albert (2011) : « Vers la reconstitution du français colonial, cible de la créolisation », in : Martineau, France/Nadasdi, Terry (éds.) : *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougéon*. Québec : PUL, pp. 393–413.

– (2014) : « Vers l'identification des néologismes lexicaux du français de Louisiane », communication 10^e Congrès *Français du Canada – Français de France. L'Amérique francophone – Carrefour culturel et linguistique*, Université de Trèves, 18–22 juin 2014.

Vézina, Robert (2005) : « Correspondance et différenciation lexicales : le français du Missouri et le français canadien », in : Valdman, Albert/Auger, Julie/Piston-Hatlen, Deborah (éds.) : *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Québec : PUL, pp. 539–564.

Internet

<http://www.census.gov/geo/www/2010census/02/02/2016/>.

Philipp Krämer

(Berlin)

La créolité au service de la francité.

Alfred Mercier, Alcée Fortier et la longue histoire du créole louisianais

1. Fondements de la créolistique du XIX^e siècle

Écrivains, savants, militants pour la cause francophone, Alcée Fortier et Alfred Mercier sont des personnages bien connus dans l'histoire intellectuelle de la Louisiane.¹ Dans l'histoire de la recherche sur les langues créoles à base française, ils se présentent jusqu'ici comme des figures marginales, voire négligées, à la grande différence des noms illustres comme notamment celui de Hugo Schuchardt ou de Lucien Adam. Pourtant, les textes créolistes de Mercier et Fortier méritent d'être relus non seulement pour situer leurs travaux sur le créole louisianais dans le cadre de la lutte pour la francophonie dans ce pays acquis par les États-Unis en 1803, mais aussi pour réévaluer l'importance de ces travaux pour la créolistique du XIX^e siècle.

Vers la fin de ce siècle tranchant pour les philologies, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale, on constate une multiplication des travaux sur les langues créoles, notamment sur les langues créoles à base française. Entre 1870 et 1910, on constatera la parution de quelques dizaines de descriptions qui couvrent presque la totalité des langues créoles françaises.² La grande plupart de ces travaux se

¹ Une partie de cet article est issue d'un chapitre publié en version allemande dans Krämer (2014 : 150sqq.).

² On notera, par contre, la quasi-absence de travaux sur le créole haïtien ou sur celui de Seychelles.